

COLLECTIVITÉ : CCAS de Lodive - EPAD de Lodive

Tableau d'avancement au GRADE DE Agent social principal 1<sup>re</sup> classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

**ANNÉE 2019**

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
	NAVARRO ChusVelle	agent social ppl 2 <sup>me</sup> classe	C	agent social ppl 1 <sup>re</sup> classe	1.01.2019

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Lodive, le 8/07/19

Signature de l'autorité territoriale et cachet

le Président du CCAS  
P. LOUVE



COLLECTIVITÉ : CCAS de Lodève - EHPAD l'écureuil

Tableau d'avancement au GRADE DE Auxiliaire de soins principal 1<sup>re</sup> classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2019

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	AUGE Anne Marie	Aux de soins ppt 2 <sup>ème</sup> classe	C	Aux de soins	1-01-2019
2	AIGOUY Séverine	"	C	ppt 1 <sup>re</sup> classe	1-01-2019
3	BARTHE Virginie	"	C	"	1-01-2019
4	DEROSE Glivia	"	C	"	1-01-2019

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Lodève, le 8 / 07 / 19

Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le Président du CCAS  
P. LEDUC



COLLECTIVITÉ : CCAS de Lodève EHPAD L'ensemble

Tableau d'avancement au GRADE DE adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

**ANNÉE 2019**

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	VICENTE François	adj. Adm 4 <sup>e</sup> pp 2 <sup>ème</sup> classe	e	adj adm 4 <sup>e</sup> pp 1 <sup>ère</sup> classe	1 janvier 2019

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Lodève, le 31/07/19

Signature de l'autorité territoriale et cachet

le Président du CCAS

P. LEDUC



COLLECTIVITÉ : CAS de Lohéve - EHPAD Lohéve

Tableau d'avancement au GRADE DE Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe

**ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE**

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

**ANNÉE 2019**

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	MOURIER Gary	Adjoint technique	C	adjoint tech pop' 2 <sup>ème</sup> classe	1.02.2019

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Lohéve, le 8/07/19

Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le Président des CCAS  
P. LEDUC

